



La consultation sein du Centre Clinical prend en charge les femmes ayant un problème au sein, qu'il s'agisse d'une affection bénigne ou d'une pathologie cancéreuse.

Pour répondre à une demande croissante des patientes, tous les spécialistes du sein ont décidé de mettre en oeuvre une **consultation spécialisée**.

Elle vous permet d'être reçue dans les 24 heures par un chirurgien et de bénéficier si besoin d'examens complémentaires comme : une mammographie, une échographie mammaire ou une biopsie rapidement.

Cette consultation ne se substitue pas à celle de votre médecin traitant ni aux réseaux de celui-ci, mais vous permet, le cas échéant, d'avoir un contact médical spécialisé et dédié, rapide.

Ce document vous apportera toutes les informations sur la consultation médicale.



La prise de rendez-vous :
Contactez directement le
secrétariat de la
consultation Sein au :
05 45 97 95 59



2 Chemin de Frégeneuil
16800 Soyaux

Pour plus d'information :
www.institut-du-sein.fr
www.elsan.care/fr/centre-clinical



Un établissement du

 **ELSAN**
CENTRE CLINICAL



 **L'institut
du Sein**
de Charente

**CONSULTATION
D'URGENCE
SPÉCIALISÉE**

**Vous avez un doute sur une lésion du sein ?
 Vos médecins habituels ne sont pas disponibles,
 cette consultation peut y remédier
 Consulter un de nos médecins dans les 24h**

05 45 97 95 59

www.institut-du-sein.fr

POSER UN DIAGNOSTIC

Un chirurgien gynécologue-sénologue spécialiste des maladies du sein, vous reçoit en consultation.

Celui-ci effectuera votre premier examen, en créant votre dossier complet et visionnera les examens déjà pratiqués que vous aurez pris soin d'apporter avec vous.

Des examens complémentaires (mammographie, échographie mammaire, biopsie).

Ce dispositif s'appuie sur la coordination des différentes spécialités concernées et vous offre ainsi une prise en charge rapide et coordonnée.



PROPOSER UN TRAITEMENT

L'ensemble de votre dossier vous sera alors présenté au cours d'une 2ème consultation avec le chirurgien gynécologue-sénologue qui vous a déjà reçue afin de conserver la personnalisation de votre prise en charge.

Par la suite, si nécessaire, il vous sera communiqué le projet de votre prise en charge thérapeutique.

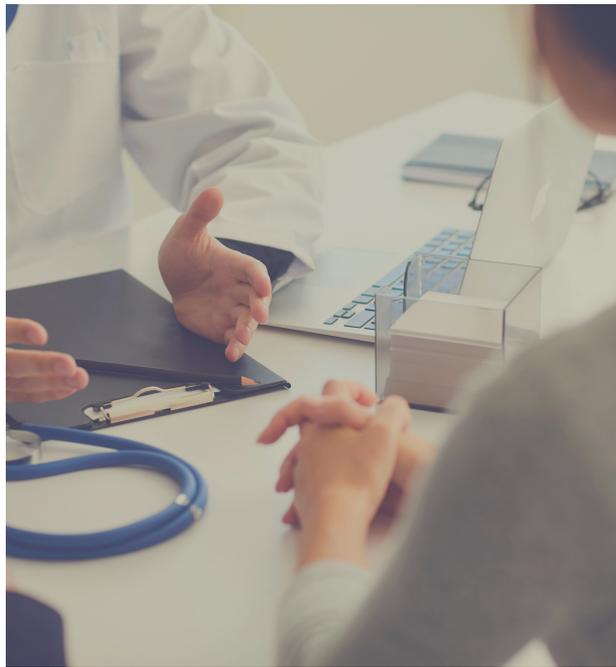
Toutes les décisions sont discutées en Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP) avant le début de chaque prise en charge afin de définir un plan de soins personnalisé et vous garantir une prise en charge optimale de votre pathologie.

Réunion de Concertation Pluridisciplinaire (RCP)

Les RCP sont des réunions de travail hebdomadaires dans lesquelles se réunissent tous les médecins spécialistes, particulièrement compétents dans le domaine de la prise en charge du cancer, afin de discuter des dossiers des patients.

Elles permettent de vous soumettre un Plan Personnalisé de Soins (PPS) le plus adapté à la pathologie et aux antécédents en respectant des protocoles validés sur le plan régional et national et la volonté de la patiente.

Pour les consultations, sachez que vous pouvez être accompagnée par un de vos proches. Cette démarche permet de mieux comprendre les informations communiquées par votre chirurgien.



LA CONSULTATION MÉDICALE

Les raisons pour lesquelles vous consultez sont diverses :

- Vous-même, ou votre médecin, avez palpé un nodule (une boule) dans le sein ou observé un écoulement.
- Une anomalie est apparue sur votre mammographie ou sur votre échographie mammaire.
- Votre gynécologue ou votre médecin traitant ont diagnostiqué un possible cancer du sein.

La consultation spécifique SEIN vous est donc indiquée, soit pour :

- Poser un diagnostic
- Vous proposer une prise en charge
- Préparer votre hospitalisation.